Développement durable

Les principes énoncés dans ce document témoignent de l'engagement de Cascades à faire du développement durable une partie intégrante de sa stratégie d'affaires. La présente Politique de développement durable de Cascades (la « Politique ») reflète son engagement envers les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de gouvernance qui sont pertinents pour Cascades en fonction de son secteur d'activité, sa taille et ses multiples emplacements, ainsi que les enjeux identifiés comme matériels par ses parties prenantes. De plus, les orientations proposées par cette Politique sont alignées avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Champ d'application

Cette Politique de développement durable s'applique à toutes les filiales, usines et entités de Cascades, situées en Amérique du Nord, sous contrôle opérationnel de Cascades et consolidées aux états financiers de cette dernière.

Orientation

Les orientations de cette Politique couvrent tous les piliers du développement durable, tel qu'environnement, social, économie et gouvernance.

01 - Environnement

Cascades s'engage à respecter toutes règles et exigences légales en matière de pratiques environnementales. Pionnière dans l'industrie, Cascades s'assure de promouvoir une culture respectueuse de la planète auprès de l'ensemble de ses parties prenantes : employé(e)s, sous-traitants, clients, fournisseurs, partenaires et membres du public. De plus, Cascades définit des objectifs et des mesures spécifiques pour chacun de ses sites de production, afin de réduire l'impact environnemental total de ses opérations et ses produits.

Plus spécifiquement, Cascades s'engage à :

Réduire ses émissions de gaz à effet de serre Contribution aux efforts planétaires de lutte aux changements climatiques en alignant ses objectifs de réduction des cibles de portée 1, 2 et 3 sur un scénario de réchauffement climatique bien en-dessous de 2 degrés Celsius (scénario ETP B2DS).

- Réduire la consommation d'énergie de ses usines de production et augmenter la part d'énergies renouvelables dans ses approvisionnements Optimisation de la consommation d'énergie et favorisation des énergies renouvelables à faible impact sur l'environnement.
- Réduire son empreinte sur l'eau Optimisation de la consommation d'eau et effort de réduction des effluents de ses usines de production.
- Réduire ses matières résiduelles et favoriser les matières premières recyclées Effort de réduction des matières résiduelles et application des principes des 3RV : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation. Privilégier l'utilisation de matières recyclées dans la fabrication de ses produits.
- Assurer une gestion responsable des produits chimiques et déchets dangereux Gestion saine et sécuritaire des produits chimiques et déchets dangereux.

02 - Social

Cascades s'engage à respecter toutes règles et exigences légales en matière de droits de la personne et du travail. Cascades s'assure de mettre en place des conditions de travail sécuritaires et de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être de son personnel et des communautés dans lesquelles elle est présente.

Plus spécifiquement, Cascades s'engage à :

- Reconnaître les droits de la personne dans les pays où elle opère Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'Engagement pour les droits humains.
- Offrir un environnement de travail sécuritaire et favoriser la santé et le bien-être de ses employé(e)s
 Conformité aux exigences légales et réglementaires en vigueur, et application de mesures et procédures de travail sécuritaires dans toutes ses usines et unités. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Politique environnement et santé/sécurité (ESS).
- Favoriser un environnement de travail équitable, diversifié et inclusif. Création d'un environnement de travail équitable, diversifié et inclusif qui permet l'épanouissement et le bien-être de tous et toutes quel que soient le statut identitaire ou le groupe d'appartenance.
- de ses employé(e)s.

 Encouragement de l'implication de ses employé(e)s dans leur communauté, investissement dans des causes qui leur tiennent à cœur ou encore la participation à des activités de bénévolat.

Favoriser l'implication communautaire

03 - Économique

Cascades s'engage à respecter toutes règles et exigences légales.

Plus spécifiquement, Cascades s'engage à :

- S'approvisionner auprès de fournisseurs responsables et veiller à ce que les intrants en fibres et papiers vierges soient certifiés Approvisionnement auprès de fournisseurs jugés responsables à la suite d'une évaluation de leurs pratiques d'affaires par une tierce partie. Selon les caractéristiques requises par certains produits, l'emploi de fibres et papiers vierges s'avère parfois incontournable, dans de tels cas, Cascades veillera à s'approvisionner auprès de fournisseurs dont les standards de gestion de la forêt sont endossés par le Forest Stewardship Council® (FSC), ou tout autre attestation équivalente. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Pratique d'approvisionnement responsable.
- Mettre en marché des solutions écoconçues Collaboration avec des employé(e)s, client(e)s et partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour développer des solutions d'emballage recyclables, compostables ou réutilisables. Cascades s'est dotée de principes directeurs pour guider le développement de nouveaux produits afin de minimiser leurs impacts environnementaux. Pour plus d'information, veuillez consulter le guide Principes d'écoconception : solutions d'hygiène et d'emballage de Cascades.
- Investir dans des causes et organismes qui ont un impact social ou environnemental positif Soutien de causes environnementales et sociales et contribution au développement des collectivités à travers des dons et des commandites.

04 - Gouvernance

Cascades s'engage à agir avec transparence et intégrité envers ses différentes parties prenantes et la société. Sa structure de gouvernance encourage les actions éthiques, la prise de décision efficace et la surveillance appropriée de sa conformité.

Plus spécifiquement, Cascades s'engage à :

- Intégrer le développement durable dans sa stratégie et ses décisions d'affaires Intégration du développement durable comme l'un des piliers de sa proposition de valeur et dans les priorités d'entreprise tel que défini dans le plan stratégique. Pour plus de détails, veuillez consulter le Plan stratégique en cours.
- Faire de l'éthique une préoccupation constante dans toutes ses activités, ses opérations, son processus de prise de décision et dans ses liens avec toutes parties prenantes Intégration de la transparence et de la reddition de comptes à tous les niveaux de son organisation par l'entremise d'un code d'éthique complet. Pour plus de détails, veuillez consulter le Code d'éthique et de conduite des affaires.
- Intégrer le développement durable à tous les niveaux de l'entreprise et susciter l'engagement de l'ensemble du personnel envers le développement durable

 Sensibilisation et formation des employé(e)s aux enjeux de développement durable, encouragement de gestes individuels et collectifs favorisant la réalisation d'activités dans le respect du mieux-être des personnes, des communautés et de l'environnement. Pour plus de détails, veuillez consulter le Plan de développement durable en cours.

Hugo D'Amours

Vice-président, communications, affaires publiques et développement durable

MISE EN OEUVRE

Cascades dispose d'un éventail d'indicateurs de performance lui permettant de suivre les progrès liés à ses opérations, sa chaîne d'approvisionnement, ses produits, ainsi qu'à la santé et sécurité de ses employé(e)s. La vigie de la présente Politique est assurée conjointement par les vice-présidences services corporatifs et environnement. Les personnes en fonction veillent à la mise en œuvre des plans d'action, au suivi de la performance et à l'atteinte des objectifs.

DIVULGATION

L'intégrité, la transparence et la communication sont des valeurs importantes sur lesquelles reposent la philosophie d'entreprise de Cascades. Par conséquent, elle divulgue régulièrement ses résultats de performance auprès de ses parties prenantes, ainsi que dans son rapport annuel de développement durable, et tous autres rapports liés tels que CDP, SASB et TCFD.

La présente Politique a été définie comme condition de succès face aux enjeux environnementaux et sociaux et est sujette à révision selon l'évolution et les besoins de Cascades. Elle est à la disposition de l'ensemble des employé(e)s et des parties prenantes.